

## Contenu de la Préparation au mariage :



### 8. Le sacrement de mariage

---

#### 1. Les sacrements : l'accueil du don de Dieu

Les sacrements sont des rites chrétiens. Lorsqu'ils célèbrent et reçoivent un sacrement dans une circonstance importante de leur vie, les chrétiens reconnaissent que **Dieu fait alliance avec eux**, les aime, les accompagne, donne du sens à ce qu'ils vivent. Il leur fait don de sa propre vie, de la force de son Esprit, de son amitié. Un sacrement est une célébration du libre accueil de l'alliance et du don de Dieu en l'expérience humaine qu'ils sont en train de vivre.

#### 2. Origine et définition du sacrement de mariage :

Par le Père D Cupillard, s.j, (hors-série Pèlerin sur « les sacrements »)

Le mariage chrétien lie le couple, la famille en devenir, à la Création. **De même que Dieu fait Alliance avec son peuple, l'homme et la femme font publiquement alliance, jusqu'à ce que la mort les sépare.**

Le mariage chrétien a hérité des formes que le mariage avait dans le judaïsme mais surtout dans la Grèce et la Rome antiques. Les rites ont été christianisés, sans modification substantielle du statut, de la fin, ou des lois du mariage. C'est à partir des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles que le clergé est invité à la célébration familiale et qu'il bénit les époux. Ce rite va évoluer vers une liturgie publique dans l'Eglise jusqu'à ce que, vers l'an 1000, le mariage passe sous le pouvoir juridictionnel de l'Eglise. C'est au concile de Lyon en 1274, qu'on décrète que le mariage est un sacrement.

Reste à savoir ce qui rend le mariage sacré. Les églises d'Orient et d'Occident divergent : l'Orient voit le sacrement dans le ministère et la bénédiction du prêtre ; l'Occident dans le **consentement des époux**.

Divergence que ne surmontera pas le Concile de Trente dont l'œuvre est décisive sur cette question. Elle porte sur deux points. L'un doctrinal : le mariage est un vrai sacrement. L'autre juridique : le mariage doit être célébré publiquement selon une forme canonique, celle que nous lui connaissons aujourd'hui.

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle**, le monopole de l'Eglise va se heurter à l'autorité des états. En France, jusqu'à la révolution et l'institution du mariage civil en 1792, ce sont les curés qui tiennent les registres d'état civil. Ces conflits entre les états et l'Eglise vont se clore par un compromis : l'Eglise garde son autorité sur le mariage des catholiques. L'Etat, de son côté, décrète **l'obligation du mariage civil avant le mariage religieux** et la Révolution introduit le principe du divorce.

### 3. Un engagement total et indéfectible

L'institution du sacrement du mariage ne s'est pas faite sans opposition, les Réformateurs refusant d'accorder au mariage ce statut de sacrement. Pour fonder ce statut dans l'Écriture, l'Église s'appuie sur quelques **références essentielles** : Jésus aux noces de Cana (Jn 2, 1-12) et l'Évangile de Matthieu (19,1-12), quand Jésus confirme l'injonction de Genèse 1 et 2 : « l'homme quittera son père et sa mère et tous deux ne feront qu'une seule chair » ; Jésus complète : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ». Et Paul ajoute (Eph 5,31-32) « Tous deux ne feront qu'une seule chair (...) Ce mystère est grand : je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église ». Traduit en latin, ce mot « mystère » donnera « sacrement ».

**La notion d'Alliance est primordiale** pour caractériser le mariage chrétien, à l'image du lien d'amour unissant Dieu à son peuple, dont le sommet est la nouvelle Alliance conclue dans la pâque du Christ, qui s'est livré par amour pour l'Église. Dans le mariage, mari et femme ne sont pas sanctifiés chacun à part mais dans leur rapport mutuel d'alliance, qui désigne un engagement total et sans retour, ouvert à la procréation.

Cette notion d'alliance mêle avec bonheur l'amour et le droit. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle seulement que le mariage par amour est entré dans les mœurs et depuis le XX<sup>e</sup> que l'amour est devenu la valeur centrale du mariage. L'enjeu aujourd'hui est plutôt de réintroduire l'idée de mariage dans l'amour. Trop de couples en effet, réduisent le lien conjugal au seul lien amoureux, au détriment de motifs plus objectifs qui renforçaient traditionnellement le lien matrimonial (allier des familles, fonder une maison, un foyer...). **Du point de vue canonique, ce n'est pas l'amour mais bien le consentement des époux qui fait le mariage.** La préparation au mariage doit veiller à ce que les futurs époux partagent une conception de la vie, un socle de valeurs et de croyances (la foi en fait partie) suffisants pour s'engager à vivre ensemble toute leur vie. Elle insistera sur l'importance des moyens à prendre pour entretenir l'amour entre époux. Le lieu du sacrement n'est pas que l'Église, mais aussi le lit, la table, la maison. Le mariage est, selon l'expression canonique, *totius vitae consortium*, communauté de toute la vie.

### 4. Le mariage en tant que sacrement (d'après Point de repère n°170) :

Au-delà des engagements pris, le mariage est une alliance entre deux personnes, car **chacun fait don à l'autre de sa propre personne.** Cette promesse se fonde sur une confiance mutuelle, sur une espérance en l'autre. Ils se disent « quoi qu'il arrive, je ne t'abandonnerai pas »

Le sacrement revêt le mariage d'une dimension nouvelle, comme le dit St Paul dans Ephésiens 5  
*« Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église »*

La Bible présente le mariage comme une réalité qui existe dès l'origine. L'union de l'homme et de la femme fait partie de la Création. Par nature, l'être humain est sexué, mâle et femelle, et créé à l'image de Dieu. Il est un être unique, fait pour un autre, en attente d'un autre, se donnant à un autre et se

recevant de lui. Créés à l'image de Dieu, il revient à l'homme et à la femme de lui ressembler, par ce dynamisme permanent d'ouverture réciproque et de communion harmonieuse à construire ensemble. Gn 1,27 et Gn 2,24

**C'est en tant que couple, en tant qu'homme et femme, que l'être humain est créé à l'image de Dieu.**

Vivre à deux l'union conjugale est donc une découverte, une révélation dans la foi. Leur amour est un grand mystère, source permanente de découverte et de contemplation, moyen privilégié d'entrevoir qui est Dieu, comment il connaît et aime l'homme.

Non seulement l'amour conjugal fait connaître et comprendre l'amour de Dieu, mais il en est l'accomplissement. **Le couple devient demeure de Dieu.** Aimer son époux, son prochain le plus proche, c'est aimer Dieu. Jn 4,12

St Paul nous dit que le mariage, l'amour réciproque de l'homme et de la femme est une parabole vivante de l'amour du Christ. ? Les époux font le don l'un à l'autre de leur propre corps, du plus intime d'eux-mêmes. On comprend l'enjeu symbolique de ce sacrement pour les chrétiens. Les époux sont l'un pour l'autre le signe et la réalisation de l'amour du Christ pour les hommes.

St Paul évoque **le don que le Christ a fait de sa personne ; il s'est livré pour l'Eglise** et son amour jusqu'à la mort l'a rendue sainte, belle et pure ! Il a donné son corps et son sang pour elle et c'est ce don que l'Eglise célèbre en mémorial à chaque eucharistie. L'Eglise qu'il a choisie est son épouse, il l'a traitée comme son propre corps en la nourrissant, en l'entourant d'affection. **Le sens du sacrement du mariage s'appuie sur le mystère de l'Eglise.** Une Eglise de pécheurs que le Christ n'a pas honte d'aimer et de considérer comme son propre corps. Les époux célèbrent leur mariage en Eglise. Ils sont invités à s'aimer en faisant l'expérience du pardon, de la faiblesse, l'expérience de la vie en Eglise.

**Voir aussi revue CPM « Accueil Rencontre » n° 251 et 272 sur le sacrement de mariage**

## **5. Les symboles du sacrement :**

1. Le consentement : c'est l'échange des consentements qui « fait » le sacrement du mariage catholique. Publiquement en présence d'un diacre ou d'un prêtre, les futurs époux s'engagent par le « oui » échangé.
2. La bénédiction : la bénédiction nuptiale prononcée par le prêtre ou le diacre qui impose les mains sur les époux, est un moment de prière essentiel. L'eucharistie peut être célébrée à cette occasion.
3. Les alliances : les « anneaux de métal précieux » échangés par les époux rappellent leur engagement à la fidélité pris en public lors de la cérémonie de mariage.
4. Le registre : le mariage catholique des époux est inscrit dans le registre de la paroisse où il est célébré, tel un registre d'état civil. Les jeunes mariés signent le registre, ainsi que leurs témoins et le célébrant.

## **6. La mission liée au sacrement : témoigner de l'amour de Dieu**

<http://www.ktotv.com/video/00099042/la-bonne-nouvelle-du-mariage-le-temoignage-du-couple-4-4>